

# anthropozoologica

2019 • 54 • 8

Actualité scientifique/*Scientific news*  
Recension d'ouvrage/*Book review*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bruno David,  
Président du Muséum national d'Histoire naturelle

RÉDACTRICE EN CHEF/EDITOR-IN-CHIEF: Joséphine Lesur

RÉDACTRICE/EDITOR: Christine Lefèvre

RESPONSABLE DES ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES/RESPONSIBLE FOR SCIENTIFIC NEWS: Rémi Berthon

ASSISTANTE DE RÉDACTION/ASSISTANT EDITOR: Emmanuelle Rocklin ([anthropo@mnhn.fr](mailto:anthropo@mnhn.fr))

MISE EN PAGE/PAGE LAYOUT: Emmanuelle Rocklin, Inist-CNRS

COMITÉ SCIENTIFIQUE/SCIENTIFIC BOARD:

Cornelia Becker (Freie Universität Berlin, Berlin, Allemagne)  
Liliane Bodson (Université de Liège, Liège, Belgique)  
Louis Chaix (Muséum d'Histoire naturelle, Genève, Suisse)  
Jean-Pierre Digard (CNRS, Ivry-sur-Seine, France)  
Allowen Evin (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)  
Bernard Faye (Cirad, Montpellier, France)  
Carole Ferret (Laboratoire d'Anthropologie Sociale, Paris, France)  
Giacomo Giacobini (Università di Torino, Turin, Italie)  
Véronique Laroulandie (CNRS, Université de Bordeaux 1, France)  
Marco Masseti (University of Florence, Italy)  
Georges Métaillé (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)  
Diego Moreno (Università di Genova, Gènes, Italie)  
François Moutou (Boulogne-Billancourt, France)  
Marcel Otte (Université de Liège, Liège, Belgique)  
Joris Peters (Universität München, Munich, Allemagne)  
François Poplin (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)  
Jean Trinquier (École Normale Supérieure, Paris, France)  
Baudouin Van Den Abeele (Université Catholique de Louvain, Louvain, Belgique)  
Christophe Vendries (Université de Rennes 2, Rennes, France)  
Noëlie Vialles (CNRS, Collège de France, Paris, France)  
Denis Vialou (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)  
Jean-Denis Vigne (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)  
Arnaud Zucker (Université de Nice, Nice, France)

COUVERTURE/COVER:

Restes squelettiques d'un membre antérieur gauche de suidé de l'Âge du Bronze moyen/final, déposé en connexion sur un sédiment argileux, riche en charbons de bois (Grotte des Fraux, secteur 13; Saint-Martin-de-Fressengeas, Dordogne, France). © SEEG Grotte des Fraux (Dir. A. Burens & L. Carozza). Fouille et cliché: J.-D. Vigne (CNRS). Publié avec l'aimable autorisation des propriétaires de la Grotte des Fraux. / *Skeleton remains of a swine's back left limb from the Middle/Late Bronze Age, deposited articulated in a clay sediment rich in charcoal (Grotte des Fraux, sector 13; Saint-Martin de Fressengeas, Dordogne, France).* © SEEG Grotte des Fraux (Dir. A. Burens & L. Carozza). Excavations and photo: J.-D. Vigne (CNRS). Published with the kind permission of the owners of the Grotte des Fraux.

*Anthropozoologica* est indexé dans/*Anthropozoologica* is indexed in:

- Social Sciences Citation Index
- Arts & Humanities Citation Index
- Current Contents - Social & Behavioral Sciences
- Current Contents - Arts & Humanities
- Zoological Record
- BIOSIS Previews
- Initial list de l'European Science Foundation (ESF)
- Norwegian Social Science Data Services (NSD)
- Research Bible

*Anthropozoologica* est distribué en version électronique par/*Anthropozoologica* is distributed electronically by:

- BioOne® (<http://www.bioone.org>)

*Anthropozoologica* est une revue en flux continu publiée par les Publications scientifiques du Muséum, Paris, avec le soutien du CNRS.

*Anthropozoologica* is a fast track journal published by the Museum Science Press, Paris, with the support of the CNRS.

Les Publications scientifiques du Muséum publient aussi/The Museum Science Press also publish:

*Adansonia*, *Zoosystema*, *Geodiversitas*, *European Journal of Taxonomy*, *Naturae*, Cryptogamie sous-sections *Algologie*, *Bryologie*, *Mycologie*.

Diffusion – Publications scientifiques Muséum national d'Histoire naturelle

CP 41 – 57 rue Cuvier F-75231 Paris cedex 05 (France)

Tél. : 33 (0)1 40 79 48 05/Fax : 33 (0)1 40 79 38 40

[diff.pub@mnhn.fr](mailto:diff.pub@mnhn.fr)/<http://sciencepress.mnhn.fr>

© Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2019

ISSN (imprimé/print): 0761-3032/ISSN (électronique/electronic): 2107-08817

## Actualité scientifique/*Scientific news*

### Recension d'ouvrage/*Book review*

HODAK C. 2018. — *Du Théâtre équestre au cirque. Le cheval au cœur des savoirs et des loisirs, 1760-1860*. ROCHE D. (préf.). Belin, Paris, 443 p.

Issu d'une thèse dirigée par l'historien Daniel Roche, du Collège de France, et soutenue à l'EHESS en 2004, voici enfin publié le volumineux ouvrage que Caroline Hodak a consacré à un épisode déterminant de l'histoire équestre de l'Europe occidentale : l'invention et le développement des cirques, qui furent d'abord équestres, entre les Lumières et la Belle Époque. Le cheval n'était alors pas nouveau, il s'en faut de beaucoup, dans le paysage culturel de l'Europe occidentale ; ce qui l'était, en revanche, c'est son utilisation à des fins de spectacles dans un cadre inconnu jusqu'alors : celui de la « piste » circulaire de 12 à 17 mètres de diamètre (sans rapport avec la longueur de la chambrière, comme on l'entend souvent dire), devenue la caractéristique emblématique des cirques contemporains.

Les origines du cirque moderne furent d'abord anglaises (chapitre 1). Outre-Manche en effet, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreux cavaliers militaires revenus à la vie civile s'employèrent à monter des spectacles équestres. L'un d'eux, Philip Astley (1742-1814), donna à ces spectacles leur forme la plus aboutie, en inventant (en 1768) la fameuse piste circulaire, à laquelle il adjoignit une scène, ce qui fit de l'ensemble un théâtre équestre.

En 1782, Astley introduisit le théâtre équestre en France (chapitre 2) en s'établissant à Paris, d'abord rue du Faubourg du Temple. Quelques mois avant les événements de 1789, il invita à se produire chez lui Antonio Franconi, organisateur de combats de taureaux à Bordeaux et à Lyon, qui sera le fondateur d'une lignée renommée d'écuyers de cirque. En 1807, les fils Franconi créèrent à Paris, dans l'enclos des Capucines (entre la rue Saint-Honoré et la rue du Mont-Thabor), un « cirque olympique » qui subsistera jusqu'en 1816. Leurs spectacles équestres entrèrent dans la catégorie administrative nouvellement créée des « spectacles de curiosité ». Après 1810, les Franconi se produisirent au cours de tournées en province, en alternance avec diverses péripéties parisiennes. Toujours est-il que les Franconi furent les premiers de ces « entrepreneurs de loisirs » qui occuperont désormais un vaste créneau entre les réceptions privées, les théâtres et les jardins d'attractions ouverts au public, et d'autres festivités populaires. À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on assista en effet à une multiplication

des projets et des lieux équestres concurrents, notamment à un début de division du genre équestre entre équitation et hippisme, entre cirques et hippodromes.

Le foisonnement croissant des « déclinaisons équestres » (chapitre 3) contribua à répandre le goût de l'équitation et, par conséquent, le besoin de son enseignement, auquel s'employèrent activement les Franconi et d'autres écuyers, tel Jules Pellier, qui fondèrent à Paris et dans d'autres villes des manèges ouverts au public. À défaut de pouvoir monter de façon spectaculaire comme dans les cirques, la plupart des cavaliers se contentaient de sacrifier à la mode des promenades « au bois » (de Boulogne) et à celle des chevaux « de sang » anglais, en une anglomanie qui succéda à l'arabomanie du Premier Empire. Avec l'administration des Haras, que Napoléon réactiva, eut également lieu une reprise en main institutionnelle de la production du cheval ; mais les sources se montrent peu prolixes sur les chevaux des cirques, leurs races et leurs modèles. Aux prouesses équestres s'ajoutèrent bientôt, dans ces mêmes cirques, des numéros d'animaux autres que les chevaux, numéros dont, en 1817, une grande bourgeoise parisienne vantait les vertus « pour l'éveil des enfants » (p. 303) – les temps ont décidément bien changé !

Parallèlement aux spectacles populaires, la « haute-école » demeura très prisée en France où elle est liée à la tradition équestre française depuis François Robichon de La Guérinière dont le traité, *L'École de cavalerie*, faisait autorité depuis sa première publication (La Guérinière 1731). Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et quels que furent les mérites des Franconi, « le maître des maîtres en équitation savante » (selon le baron de Vaux, *Écuyers et écuyères* [1893: 255]) était l'écuyer François Baucher (1796-1873), qui est considéré encore aujourd'hui par certains comme le fondateur de l'équitation moderne. Or celui-ci se produisait régulièrement au Cirque des Champs-Élysées, où ses prouesses équestres et les défis qu'il lançait à d'autres écuyers, comme le vicomte d'Aure (1799-1863), attiraient le tout-Paris, faisant ainsi figure, dans la vie parisienne de l'époque, d'événements mondains, suscitant des polémiques auxquelles participèrent, entre autres, Gustave Flaubert, Théophile Gautier et George Sand, polémiques dont on a peine, aujourd'hui, à imaginer la violence. Toujours est-il que ces hauts-faits équestres attiraient dans les manèges parisiens une clientèle

huppée, toujours plus nombreuse, d'élèves cavaliers, tandis que, de son côté, le Jockey Club, fondé en 1833, réunissait les élites passionnées de courses hippiques.

Après 1813, les rivalités entre les cirques et d'autres établissements conduisirent à l'apparition de spectacles mixtes combinant musique, pantomimes, effets scéniques et autres « hippodrames ». L'influence de l'actualité se faisait également sentir : c'est ainsi qu'un tiers des pièces jouées au Cirque Olympique évoquaient les guerres en cours ou un « passé réactualisé » : *La Pucelle d'Orléans* rappelait la résistance française aux Anglais, *L'Entrée de Henri IV à Paris* évoquait le retour des Bourbons, d'autres encore glorifiaient les soldats, les héros...

En conclusion, Caroline Hodak évoque les dernières évolutions. Pour la période 1760-1860, l'expression « cirque équestre » fait figure de pléonasmе. Né du cheval, le cirque moderne a ensuite évolué hors du monde de l'équitation. Le Cirque Olympique disparut en 1816, l'Astley's en 1893, le dernier hippodrome de spectacles parisien en 1911. Au XX<sup>e</sup> siècle, la plupart des cirques stables furent transformés en cinémas

(il subsiste aujourd'hui en France six cirques stables, les autres étant des chapiteaux). Il reste que cet épisode de l'histoire culturelle de la France marqua, à la fois, une période de progrès des techniques équestres, d'installation des pratiques entrepreneuriales dans le domaine du spectacle et une évolution de la population des spectateurs : autrefois fréquentés par les aristocrates et les grands bourgeois, les cirques mêlent désormais toutes les classes sociales, faisant apparaître les phénomènes culturels comme des reflets des évolutions sociales. L'expression d'« arts de la piste » utilisée aujourd'hui semble plus adéquate que le terme « cirque » car elle rend compte des multiples influences intervenues depuis Astley.

#### RÉFÉRENCES

- LA GUÉRINIÈRE F. R. DE 1731. — *École de cavalerie contenant l'ostéologie* [...]. Jacques Guérin, Paris, 308 p.
- VAUX C.-M. BARON DE 1893. — *Écuys et écuyères. Histoire des cirques d'Europe (1680-1891)*. J. Rothschild, Paris, xxiv + 368 p.

Jean-Pierre DIGARD  
CNRS, UMR 7528 Mondes iranien et indien, Ivry-sur-Seine